

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEYCHES

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE SEYCHES

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents 14
Votants : 15

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

DELIBERATION N°9 DU 29 AVRIL 2026
ACHAT DE JEUX POUR LE PARC DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'agrémenter les jeux de l'école maternelle.

Monsieur le Maire présent un devis de la société MEFRAN Collectivités pour un montant de 10 828.80€ TTC comprenant 4 jeux (le pont des lutins, poney sur ressort, cheval sur ressort et un panneau ludique)

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

Décide à 15 voix pour:

- D'accepter le devis de la société MEFRAN Collectivités pour un montant de 10 828.80€ TTC
- D'inscrire cette dépense en section d'investissement : Article 2188 Opération 50
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis
- D'installer les jeux dans le parc de l'école maternelle qui est accessible également à la salle multi-activités

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication